

Thionville Projet d'usine d'hydrogène vert et d'e-méthanol : la concertation continue

RL c.republicain-lorrain.fr/economie/2026/01/02/projet-d-usine-d-hydrogene-vert-et-d-e-methanol-la-concertation-continue

2 janvier 2026

La société H2V croit toujours au potentiel de la zone Europort, à Uckange, où elle souhaite implanter une usine de fabrication d'hydrogène vert et d'un carburant de synthèse, l'e-méthanol. Après les échanges du printemps dernier, H2V passe à l'étape d'après : celle de la consultation continue. On vous en dit davantage.

Chrystelle Folny - 02 janv. 2026 à 18:30 - Temps de lecture : 3 min



H2V table sur une ouverture de son usine de production d'hydrogène bas carbone et de carburant de synthèse en 2030 sur la zone de l'Europort. Photo H2V

Voilà bientôt deux ans que la société H2V a annoncé son intention de créer une usine de fabrication d'hydrogène vert sur la zone d'activité Europort, à hauteur d'Uckange. En novembre 2024, la société remaniait son projet initial : certes il y aurait toujours de la place pour l'hydrogène mais surtout pour le e-méthanol, un ingrédient entrant dans la composition des carburants de synthèse pour le transport maritime et aérien. L'initiative est visionnaire – il en va de la décarbonation des transports et de la souveraineté vis-à-vis des carburants du futur – et soulève beaucoup d'enthousiasme de la part des collectivités locales, séduites par la reconversion industrielle promise à l'ancien parc à fonte de la sidérurgie et la création de 140 emplois.

Mais évidemment, ce projet amène aussi son lot de questions. Beaucoup ont été posées au printemps dernier, [lors d'une concertation dite préalable](#) souhaitée par H2V et son partenaire RTE. Impacts environnementaux, desserte du site, acheminement de matières premières par

la route sont quelques-unes des questions soulevées par le grand public et les associations environnementales.

« Poursuivre le dialogue »

Aujourd’hui, malgré les incertitudes géopolitiques, la crise institutionnelle en France et le contexte économique difficile, H2V s’accroche à son usine mosellane. « Nous entrons dans une nouvelle étape importante : celle de la concertation continue » dont le but est de « poursuivre le dialogue, dans un esprit d’ouverture, d’écoute et de transparence », écrit Alexis Martinez, le directeur général d’H2V, dans un communiqué transmis à la presse. Le dirigeant insiste : « Nous voulons que cette concertation continue soit un temps de dialogue constructif et régulier ».

Jusqu’à début 2027

Les porteurs du projet disent avoir « pris acte des enseignements » tirés de la concertation du printemps dernier. Des pistes d’amélioration sont listées, notamment sur les infrastructures routières qui desserviraient le site, l’intégration paysagère, la prise en compte des entreprises locales au moment de la construction de l’usine, ou encore l’acheminement de CO₂ biogénique, ingrédient indispensable à la fabrication d’e-méthanol (lire par ailleurs).

La consultation continue doit permettre de publier régulièrement [les avancées du projet](#) sur un site dédié (www.concertation-h2v-thionville.fr) ; la diffusion de lettres d’information, de fiches thématiques ou de documents en lien avec le projet ; l’organisation de nouveaux temps d’échange ouverts au public. Inutile de se précipiter : la concertation continue est partie pour durer jusqu’à début 2027. Cette phase va précéder de peu l’enquête publique attendue sur le sujet.



H2V sécurise son approvisionnement en CO₂ biogénique

Pour fabriquer l'e-méthanol, il faut combiner de l'hydrogène avec du CO₂. La société H2V, qui se positionne sur une fabrication vertueuse, souhaite se tourner vers du CO₂ biogénique, que l'on peut trouver auprès des exploitants d'unités de méthanisation. Vu le gigantisme du projet, on imagine volontiers les quantités qui seront requises : le chiffre de 200 000 tonnes par an est avancé. Justement, afin de sécuriser cet approvisionnement, H2V a signé un partenariat avec [Prodeval, une société française spécialisée dans la valorisation du biogaz](#) issu de la méthanisation des déchets organiques, qui sera capable de fournir 60 % des besoins de H2V à Uckange.



Quid du raccordement électrique ?

Parallèlement à la concertation continue engagée par H2V, son partenaire RTE, qui doit assurer le raccordement électrique de l'usine au réseau électrique à hauteur du poste de transformation de Saint-Hubert, poursuit également ses études préliminaires (études techniques, environnementales, agricoles). Une concertation est en cours, sous l'égide de la préfecture de la Moselle. L'État doit valider la proposition du fuseau de raccordement de moindre impact au cours du premier semestre 2026.

- [Économie](#)
- [Industrie](#)